

COMMUNE DE CHERMIGNON

Plan d'aménagement détaillé des secteurs
"Le Louché" - "Noas" - "Thieille"

Date: Novembre 1998

Echelle: 1:2000

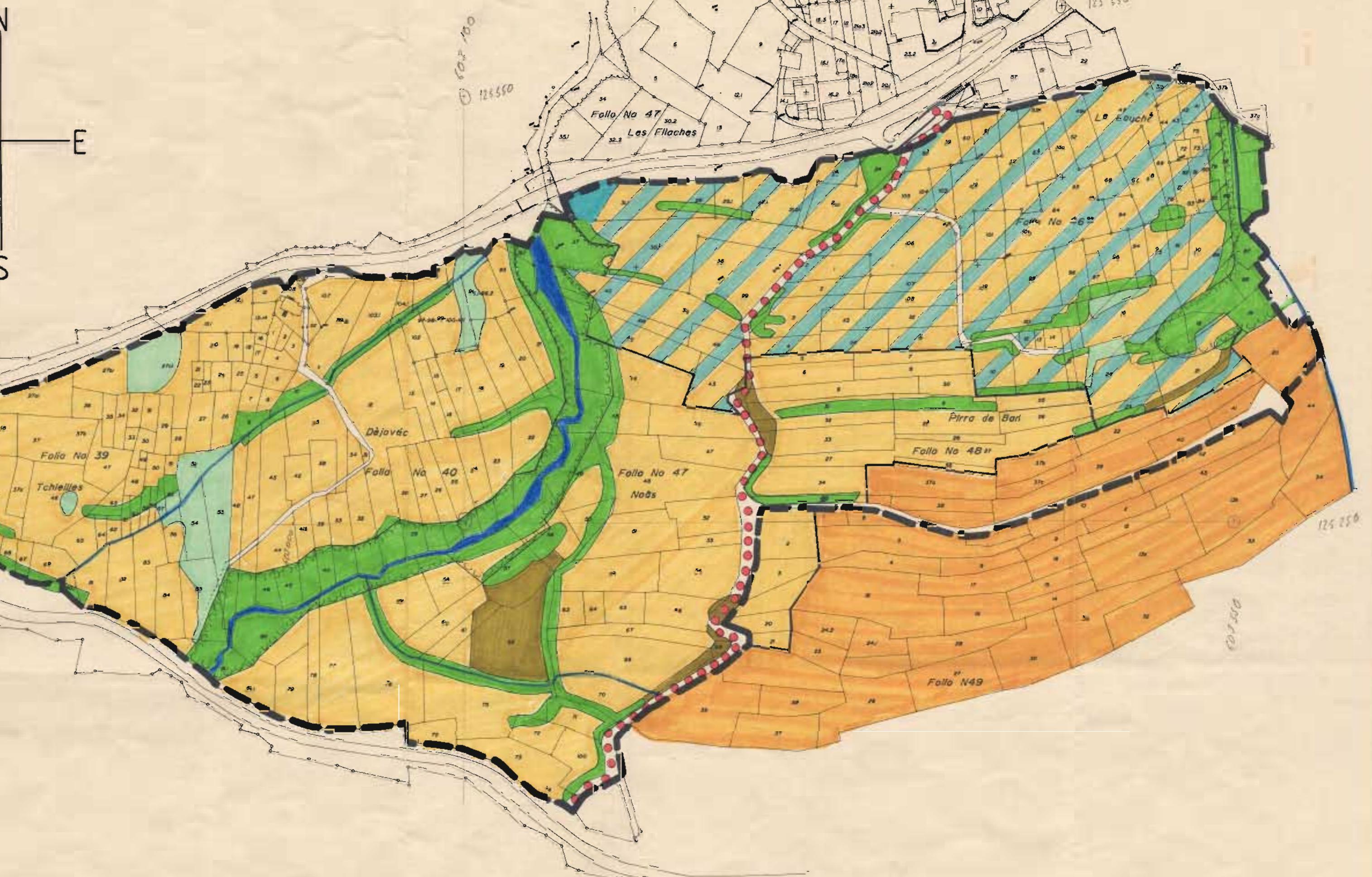
Légende:

- Périmètre du plan d'aménagement détaillé
- Zone mixte agricole et de détente, sports et loisirs
- Zone agricole protégée
- Zone agricole - viticole
- Zone protégée humide
- Zone protégée sèche
- Zone protégée boisée
- Zone d'installation publique
- Chemin de randonnée pédestre
- Bissey

Homologué par le Conseil d'Etat
en séance du
25 AOUT 1998

Droit de seau: Fr.

L'atteste:
Le chancelier d'Etat:



02 MAI 1998